

NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI

DESCRIPTION DU PRODUIT :

<i>Nom</i>	POWER 80 DF
<i>Type de formulation</i>	WG – Granulés solubles
<i>Nom et teneur des matières actives</i>	800 g/kg de diuron
<i>Usage</i>	Herbicide

Le POWER 80 DF est un herbicide de prélevée systémique, utilisable contre un grand nombre de dicotylédones et de graminées annuelles et pérennes.

MODE D'ACTION

Le POWER 80 DF contient 800g/kg de diuron, matière active de la famille des urées substituées, groupe HRAC-C2, inhibition de la photosynthèse au niveau du photosystème II.

Le POWER 80 DF est un herbicide de prélevée systémique absorbé principalement par les racines. Il est transporté par la sève brute et agit par inhibition de la photosynthèse ce qui fait que les jeunes plantules sont contrôlées en cours de germination. Le diuron est facilement adsorbé par les particules du sol et peu soluble dans l'eau d'où une bonne persistance d'action permettant de contrôler la levée des adventices pendant longtemps.

MODALITES D'EMPLOI

Doses d'application recommandées

Culture	Dose préconisée	Indications d'utilisation	Délai avant récolte	Délai de rentrée
Coton	0.9kg/ha	Traiter en post semis – prélevée de la culture et des adventices.	60j	6h
Manioc	2-3kg/ha	Traitement dirigé en post-plantation et prélevée des adventices		
Bananes et plantains	3-6kg/ha	Traitement dirigé. Limite d'emploi : ne pas dépasser 12kg/ha sur 12 mois.		
Agrumes	3-4kg/ha	Traitement dirigé. Limite d'emploi : ne pas dépasser 8kg/ha sur 12 mois.		

Ananas	2-4kg/ha	Traiter juste après plantation en prélevée des adventices.	60j	6h
Café, Cacao, Palmier à huile, Hévée, Cocotier	2-4kg/ha	Traitement dirigé.		
Canne à sucre	4-6kg/ha	Traiter en pré émergence de la canne.		

La dose d'emploi de POWER 80 DF varie selon la culture et le type de sol. Il existe des risques de phytotoxicité sur sols légers. Lors d'une première utilisation, pulvériser une petite partie de la culture afin de vérifier qu'il n'y a pas de problème.

Préparation de la bouillie

Remplir la cuve du pulvérisateur avec de l'eau à la moitié de son volume.

Verser simplement la quantité nécessaire de POWER 80 DF. En agitant, compléter la bouillie jusqu'au volume prévu. Remuer régulièrement le pulvérisateur.

Précautions

Autres précautions d'usage : toutes les précautions habituelles concernant l'homme, l'environnement, l'utilisation du POWER 80 DF et la non-réutilisation des emballages sont à suivre

AUTRES INFORMATIONS

Stabilité à l'entreposage

Stable dans les conditions normales de stockage en entrepôt (à l'abri de la chaleur, du soleil, de la pluie) pour un minimum de 2 ans (test 14 jours à 54°C). Conserver le récipient bien fermé.

Mesures de sécurité

Précautions à prendre

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas avaler ou respirer le produit et/ou la bouillie.

Stocker le produit dans son emballage d'origine, éloigné des denrées stockées et hors de la portée des enfants.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de la manipulation du produit et lors de son application.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Après le traitement, changer de vêtements et se laver.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des produits autres qu'à usage phytopharmaceutique.

Rincer l'appareillage avant et immédiatement après usage.

Porter des gants, des vêtements de protection appropriés et une protection du visage et des yeux lors de la manipulation du produit concentré.

Garder les bidons bien ventilés et loin de toute source

Mesure de première urgence

d'ignition.

Rincer minutieusement les emballages, vider l'eau de lavage dans un réservoir stocké en toute sécurité.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Cependant, si le médecin décide de nettoyer l'estomac, assurer l'évacuation gastrique en assurant la protection des voies respiratoires (risque de pneumopathie aux solvants).

Antidote et équivalents

Pas d'antidote spécifique, traitement symptomatique.